

BLOSSOM PROTECT™

Fongicide de biocontrôle

Contre le feu bactérien et les maladies de conservation



AMM n°2110079

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE n° 2018/848.
Produit de Biocontrôle inscrit sur la liste Biocontrôle (articles L.253-5 et L.253-7 du code rural).

Composition : 2 souches de levures *Aureobasidium pullulans*

Concentration :

DSM 14940 - $2,5 \times 10^9$ UFC/g

DSM 14941 - $2,5 \times 10^9$ UFC/g

Formulation : Granulés dispersibles (WG)

Conditionnement : 1,5Kg

DAR : 1 jour

ZNT : 20m

ZNT riverain : Exempté

DRE : 6 h

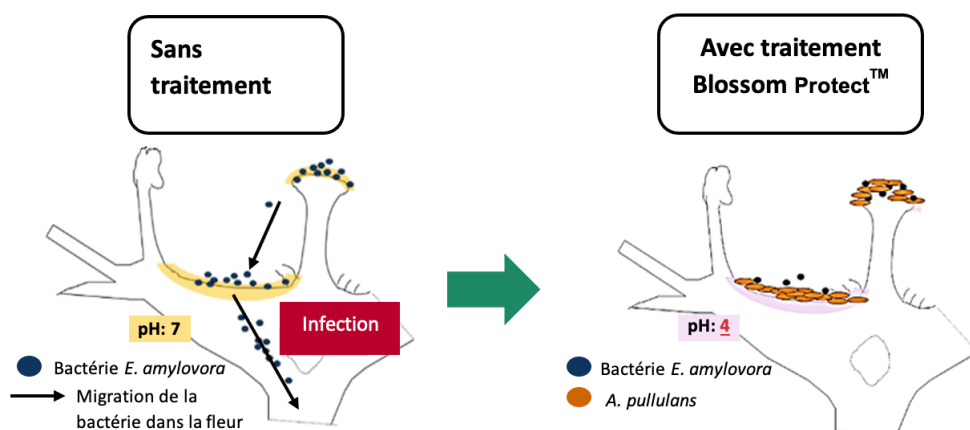
Sans classement

USAGES, DOSES AUTORISÉS

Usages	Cible	Dose	Nombre d'applications	DAR
Fruits à pépins	Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	2,25kg/ha	5 (BBCH 61-67) Intervalle mini entre les applications : 1 jour	1j
	Maladie de conservation	1,5kg/ha	4 (BBCH 81-89)	1j

MODE D'ACTION

Blossom Protect™ contient deux souches d'*A.pullulans*, qui vont rentrer en compétition pour l'espace et les nutriments empêchant ainsi la colonisation des sites d'infection sur les fleurs par *E. amylovora*.



AVANTAGES

- ✓ Pas de développement de résistance
- ✓ Sans résidu
- ✓ Sans classement
- ✓ Utilisable en Agriculture Biologique
- ✓ Liste biocontrôle et CEPP

RECOMMANDATION D'EMPLOI

FEU BACTERIEN

Il est préférable d'utiliser Blossom Protect™ en association avec l'adjuvant acidifiant recommandé par Andermatt.

- Blossom Protect™ : 1,5kg/ha
- Adjuvant acidifiant Andermatt : 6kg/ha.
- Volume d'eau entre 600-800L/ha

- Nous recommandons deux traitements à la floraison (entre 10% et 80% de fleurs ouvertes).
- Appliquer préférentiellement 1 jour avant l'infection.

CONDITION D'UTILISATION

Mélanges :

Utilisation contre le feu bactérien : ne pas appliquer des préparations à base de cuivre 2 jours avant et après l'application de Blossom Protect™ avec l'adjuvant acidifiant Andermatt.

Ne pas appliquer d'autres produits incompatibles le même jour et le jour suivant l'application (nous contacter)

Maladies de conservation : ne pas appliquer d'autres produits incompatibles 3 jours avant et après l'application de Blossom Protect™.

En cas de **conditions** climatiques **extrêmes** (gel ou canicule) nous vous déconseillons de traiter.

Pour traitement contre le feu bactérien :

Une augmentation de la rugosité des fruits est possible pour les variétés sensibles à la rugosité. Pour réduire les risques de rugosité, il est préférable de réaliser deux applications maximum du mélange Blossom Protect™ et de l'adjuvant acidifiant Andermatt sur des variétés sensibles à la rugosité comme Idared, Jonagold, RubINETTE, Sansa, Santana, Conférence, Jonagold, Golden, Elstar,...

Mise en œuvre : Remplir la cuve au 1/3 d'eau, verser la quantité de Blossom Protect™ souhaitée, puis finir de remplir la cuve sous agitation. Respecter les bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires en vous protégeant lors de la manipulation du produit.

Maintenir l'agitation de la bouillie pendant son application. Utiliser la bouillie dans un délai de 8h après la préparation.

Stockage : conserver le produit dans des récipients fermés hermétiquement dans un local frais, ventilé et au sec. Durée de stockage maximum :

- 24 mois max à une température <8°C
- 18 mois max à une température <20°C

Précaution d'emploi : Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter andermatt.fr et/ou ephy.anses.

Sans classement

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement